DLP-5-2-93-05162



GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE N° 02
le 03 février 1993

CEREALES	- mouche grise : **début des éclosions**
	- **désherbage précoce** (se reporter au dépliant vert ITCF-SPV-INRA joint au bulletin n°19 du 5 août 1992)
COLZA	- **remettre en place les cuvettes jaunes**

CEREALES

MOUCHE GRISE

Situation

Un contrôle réalisé le 19 janvier a révélé le début des éclosions. Il faut s'attendre à voir, dès maintenant, les premières pénétrations.

Préconisations

Les nombreux comptages réalisés cet automne dans les zones habituellement les plus touchées ont montré des populations d'oeufs généralement très faible et donc **un risque généralement très faible pour cette campagne** (voir les bulletins n°24 du 30 septembre 1992 et n°25 du 14 octobre 1992). Les traitements de semences efficaces sur mouche grise, c'est-à-dire à base de lindane+endosulfan (nombreuses spécialités) ou fonofos (CAPFOS) ou téfluthrine (AUSTRAL) seront suffisants. Pour des semis tardifs implantés dans une zone à "risque mouche" et en absence de traitements de semences efficaces, on pourra retenir comme seuil d'intervention 10 à 20 % de pieds touchés (à savoir feuille centrale jaunie avec présence d'un asticot blanc (apode) dans la tige). Pour un traitement curatif de ce type, seul le FOLIMATE à 2,6 l/ha au seuil est utilisable. Le DYFONATE MS, également autorisé pour cet usage, nécessite d'être appliqué avant les pénétrations, en préventif, (donc avant l'apparition des symptômes) à savoir courant janvier.

LE DESHERBAGE PRECOCE

Très peu de parcelles ont été desherbées à l'automne. D'autre part, les mauvaises herbes entrent en concurrence avec la céréale dès le stade 3 feuilles de celle-ci. Un desherbage précoce sur adventices jeunes sera donc à réaliser dès que possible en prenant toutes les précautions nécessaires pour assurer une bonne efficacité sans risque pour la culture :

-> désherber pendant le tallage des céréales bien enracinées et ayant au moins 3 feuilles (attention donc aux semis de novembre voire décembre), non déchaussées par le gel lorsque tout risque de forte gelée est écarté et que les variations importantes de température entre le jour et la nuit ne sont plus à craindre.

-> respecter les températures minimales d'application des différentes spécialités.

Peu dépendantes des températures		A partir de 5 °C		Supérieure à 8 °C
ALLIE, SCOOP, CAMEO, SATIS (sulfonylurées)	AD	Isoproturon (nombreuses spécialités)	AG + AD	Produits à base d'ioxynil, bromoxynil, DFF, MCPP, sels, fluroxypir
		PUMA S, MEGANET, DOPLER	AG	
		ADRET, GRATIL, EXEL D+, FOXPRO D+	AD	

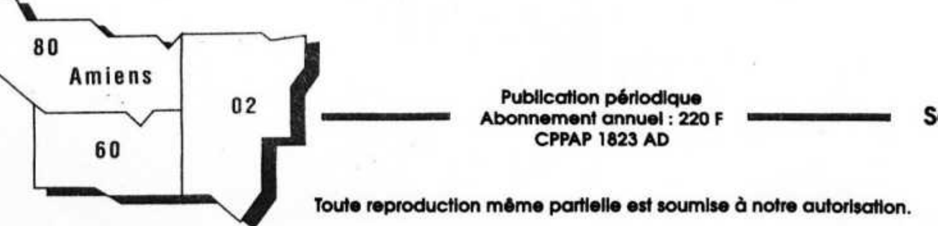
AD : antidicotylédones AG : antigraminées

Courant tallage viser en priorité les graminées

L'**isoproturon** est l'anti-graminées de base sur escourgeons, blé tendre et orge d'hiver. Il est utilisable entre le stade 3 feuilles et épi 1 cm (stade maximum), même sur sol gelé, sur des plantes en bonne santé. Essentiellement absorbé par les racines, son efficacité sur Vulpin et Ray-grass est dépendante des conditions climatiques qui suivent le traitement. Ainsi, utilisez les spécialités d'isoproturon en "conditions poussantes". Sa dose est à moduler en fonction du stade des graminées visées et du type de sol.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

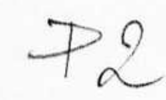
Imprimerie SRPV : Directeur Gérant B. MATHON ISSN 0757 6609



Publication périodique
Abonnement annuel : 220 F
CPPAP 1823 AD

Ministère de l'Agriculture
DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - 56, rue Jules Barni
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. 22 92 51 27 - Fax : 22 91 62 59





Vulpin

	Limon battant et cranettes	Limon moyen (15 à 20 % d'argile)	Limon argileux (20 à 25 % d'argile)
Vulpins peu développés (1 à 3 feuilles)	600 g	800 g	1100 g
Vulpins développés (courant tallage)	900 g	1100 g	1300 g
Vulpins très développés (fin tallage et plus)	1100 g	1200 g	1500 g

En sols argileux (plus de 25 % d'argile) ou sur sol hétérogène ou sur Vulpins très développés, utilisez PUMA S. L'isoproturon contrôle bien l'Agrostis entre 750 et 1100 g (selon son stade). En sol sableux, ne jamais dépasser 900 g.

Folle Avoine et Ray-grass

Aux doses normales d'emploi (600 à 1300 g), l'isoproturon étant insuffisant, on choisira :

- sur Folle Avoine : ILLOXAN CE (sur blé à 2,5 l/ha et escourgeon à 2 l/ha), CARTOUCHE (sur blé, escourgeon et orge de printemps à 2 l/ha ; conditions poussantes nécessaires), PUMA S et SCRAPER (sur blé de 0,8 à 1,2 l/ha avec ou sans huile ; meilleur rapport qualité/prix sur Folle Avoine levée). Autres produits : voir le dépliant vert.
- sur Ray-grass : ILLOXAN CE, DOPLER, GRASP 60, LUIZOR, SWELL.

Le **PUMA S** (69 g de fénaxoprop-P-éthyl), antigraminées strict à action foliaire, est utilisable du stade 2 feuilles à 2 noeuds, **uniquement sur blé**. Il est efficace sur Agrostis jeune, Folle Avoine, Vulpin, moyennement efficace sur Pâturins et inefficace sur Ray-grass.

En conditions poussantes (température supérieure à 5 °C, sans risques de gelées) :

Stade de l'adventice(Folle Avoine ou Vulpin)	1 à 3 f.	Tallage	Redressé	Courant montaison
Dose (l/ha)	0,6	0,8	1	1,2

En conditions peu poussantes, il est utilisable sur sol gelé dès que la température dépasse 2 à 3 °C et qu'il n'y a plus de risques de fortes gelées. Cet emploi est à réserver à des situations où la portance du sol est limite ; dans ce cas, on augmentera les doses ci-dessus de 0,2 l.

L'adjonction d'huile minérale (1 l) permet de réduire les doses de 0,2 l. Ne pas utiliser d'huile si risques de fortes gelées.

PUMA S est compatible en mélange avec ALLIE, CERTROL H, GRATIL, ADRET, STARANE, SCOOP, PRINTAGAL, ILLOXAN CE, OKAY, isoproturon.

Ne pas oublier les dicotylédones !

Efficace sur la plupart des dicotylédones (sauf Gaillet) jusqu'au stade 1 à 2 feuilles des adventices, l'isoproturon doit obligatoirement être complété ultérieurement ou utilisé en association sur Gaillet ou dicotylédones très développées si la température le permet. Voir le dépliant vert pour plus de détails. Ne plus l'appliquer après le stade redressement.

Spécialités associant un antidicotylédones et l'isoproturon : c'est ce dernier qui détermine la dose d'emploi.

Nouveau produit

DJINN (Schering) : isoproturon (300 g/l) + fénaxoprop-P-éthyl (20,6 g/l) autorisé sur blé tendre d'hiver à 2,7 l/ha.

Pour plus d'informations, se reporter au bulletin n°27 du 18 novembre 1992.

COLZA

REMISE EN PLACE DES CUVETTES JAUNES

Pensez à remettre en place les cuvettes jaunes, à placer à 10 m de la bordure du champ, du côté d'un ancien champ de colza, afin de piéger les insectes ravageurs du colza tels que le gros charançon de la tige ou les méligèthes. Remplissez ces cuvettes avec quelques gouttes de liquide vaisselle. Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation (voir schéma ci-après).